

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Territoires, de l'alimentation et de la mer

Boulevard Constant Colmay - BP 4217
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 41 12 00 - Télécopie : 05 08 41 39 50

DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	PAGE 3
LA DTAM	PAGE 4
DOMAINE MARITIME	PAGE 6
AGRICULTURE, ALIMENTATION, EAU ET BIODIVERSITÉ	PAGE 9
ÉNERGIE, RISQUES, AMÉNAGEMENT ET PROSPECTIVE	PAGE 11
CONSTRUCTIONS PUBLIQUES	PAGE 14
DOMAINE ROUTIER	PAGE 15
L'ANTENNE DE MIQUELON	PAGE 18
SERVICE SUPPORT	PAGE 19

2020 : LA DTAM CONTRIBUE À LA CONNAISSANCE DE NOTRE TERRITOIRE

L'année 2020 aura probablement été marquée par une contribution importante de la DTAM à l'amélioration de la connaissance du territoire, avec l'aide de technologies nouvelles notamment.

En effet, en marge des nombreuses missions d'exploitation et d'entretien des infrastructures, d'accompagnement technique et financier des filières ou encore de protection des milieux, la DTAM a mis en œuvre plusieurs actions permettant d'approfondir la connaissance du territoire, de ses milieux naturels ou urbanisés, de l'évolution des phénomènes qui l'affectent... de plus en plus grâce à l'utilisation d'instruments et de techniques nouvelles : information géographique ; comptage routier nouvelle génération ; imagerie, topographie et photogrammétrie par drone ; géolocalisation des données biodiversité...

Cette démarche d'amélioration de la connaissance est menée de concert avec les services techniques locaux, nationaux et internationaux, de même qu'avec les collectivités locales qui utilisent cette connaissance pour mieux orienter leurs actions.

LA DTAM

En quelques mots...

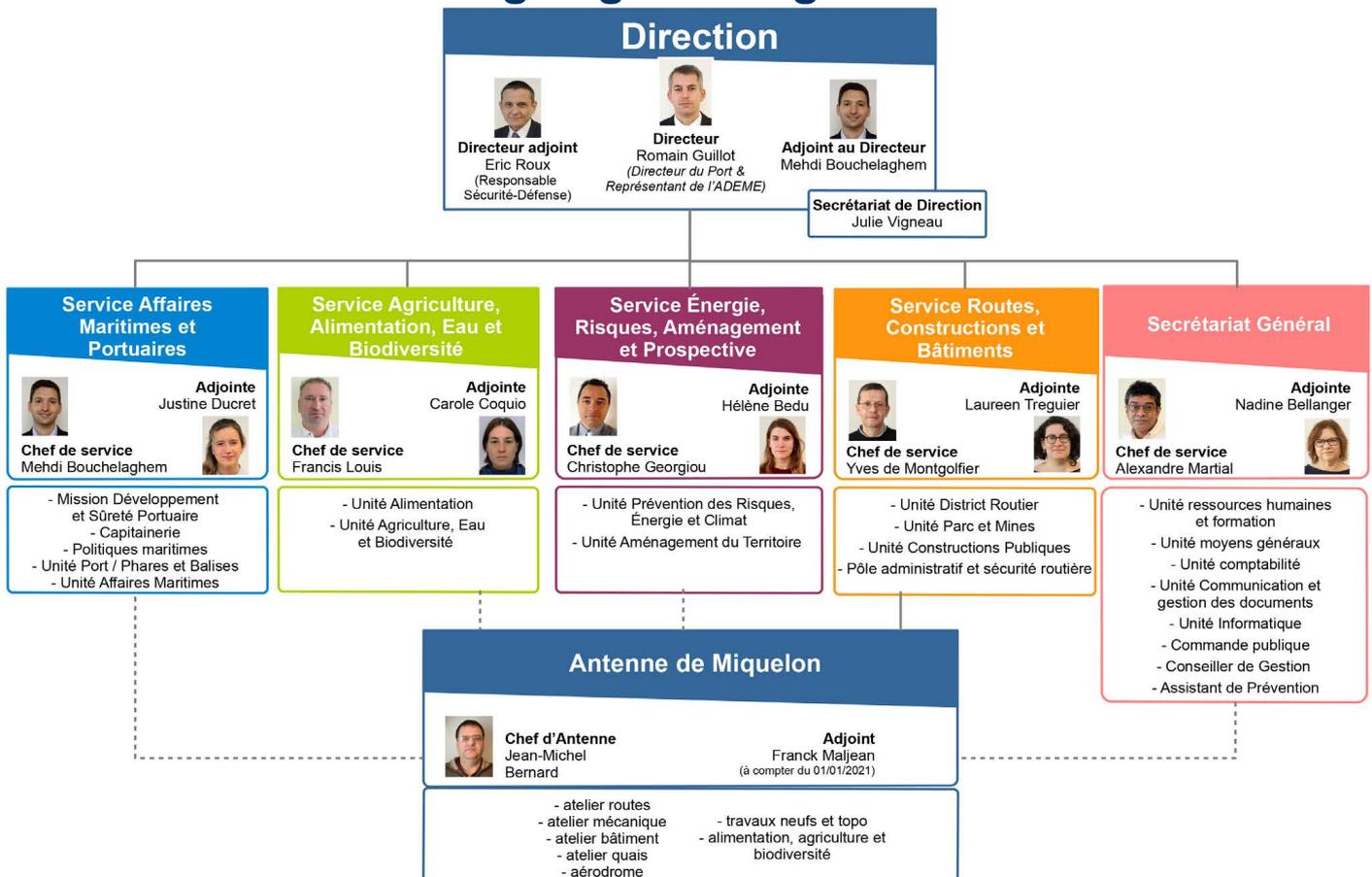
La direction des Territoires, de l'alimentation et de la mer (DTAM) de Saint-Pierre et Miquelon est une direction interministérielle de l'État, placée sous l'autorité du Préfet.

Créée le 1^{er} janvier 2011 par la fusion de la direction de l'Équipement, de la direction de l'Agriculture et de la forêt, et du service des Affaires maritimes, sa structure atypique, en métropole comme en outre-mer, est adaptée au territoire.

La DTAM assure ainsi les missions confiées, dans les autres départements et collectivités d'outre-mer, aux directions de l'Environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), aux directions de l'Alimentation, l'agriculture et de la forêt (DAAF) et aux directions de la Mer (DM)¹. À ce périmètre élargi s'ajoutent la direction du port d'intérêt national et la représentation de l'ADEME.

La DTAM est également mise à disposition de la collectivité territoriale en vertu de la loi organique de 2007 et d'une convention datant du 27 novembre 1989, complétée par des décisions particulières. Dans ce cadre, la DTAM lui apporte une aide technique dans l'exercice de ses compétences : gestion d'une partie du patrimoine de la collectivité territoriale et de ses infrastructures aéroportuaires et routières notamment, missions d'ingénierie technique, appui technique et réglementaire.

Organigramme général



1. Décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre et Miquelon

LA DTAM

En quelques chiffres...

Au 31 décembre 2020, la DTAM de Saint-Pierre et Miquelon comptait **176 agents** se répartissant comme suit :

Population	A+ / A	B	C administratif	C exploitation	Total
Femmes	7	15	14	5	39
Hommes	12	31	7	85	135
Total	19	46	21	90	176

L'âge moyen des agents de la DTAM au 31 décembre 2020 était de 43 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes. 63 % des agents appartenaient au macrograde C (12 % de C administratif et 51 % de C exploitation).

En 2020, la DTAM a géré plus de 25 M€ de crédits État et Collectivité Territoriale pour assurer ses missions et ce sont près de 27 M€ qui ont été mis en paiement.

	en €	État	CT	Total
Aides agricoles, aquacoles		549 040	101 909	650 949
Aménagement (urbanisme, habitat et constructions publiques)		8 337	2 592 734	2 601 071
Domaine routier (routes, voirie et sécurité)		1 815 416	5 896 018	7 711 434
Domaines portuaire et maritime		591 610	113 412	705 022
Fonctionnement, formation et action sociale		865 406	23 981	889 387
Infrastructures aéroportuaires		-	409 124	409 124
Masse salariale et dépenses de personnel		11 997 908	80 992	12 078 900
Milieus naturels, biodiversité et forêt		196 591	-	196 591
Risques naturels et technologiques		108 310	-	108 310
Surveillance sanitaire (alimentation et végétaux)		114 935	-	114 935
Total		16 247 553	9 218 170	25 465 723

DOMAINE MARITIME

Gestion durable de la pêche

Le service des Affaires maritimes et portuaires (SAMP) participe à la gestion des quotas de pêche des stocks locaux de la zone économique exclusive (ZEE), des stocks cogérés de la zone 3PS et des stocks internationaux au sein de différentes instances : comité consultatif franco-canadien, OPANO et ICCAT.

Le SAMP contrôle également les activités de pêche des professionnels et des plaisanciers en attribuant les licences et en assurant le suivi précis des quantités pêchées.



Reportage de SPM la 1ère sur l'attribution de quotas durables pour le concombre de mer, après avis d'Ifremer notamment.

Gestion administrative et technique des navires professionnels et de plaisance

Le SAMP assure le suivi des navires de l'archipel : il délivre les titres de sécurité des navires professionnels, suite à des visites périodiques ou des audits. En 2020, 25 navires ont fait l'objet d'une inspection de sécurité.

Les inspecteurs du SAMP réalisent les inspections des navires de charge de plus de 500 UMS et des navires à passagers avec un inspecteur du Centre de sécurité des navires du Havre.

Pour la plaisance, ce sont 62 cartes de circulation qui ont été délivrées pour l'année 2020.

Près de 127 licences délivrées aux pêcheurs professionnels, dont 19 à des navires canadiens.

Les examens et la délivrance des permis plaisance sont assurés par l'unité des affaires maritimes qui a organisé 4 sessions et délivré 18 permis plaisance en 2020.



Le SAMP est chargé de coordonner les visites des navires de la Marine Nationale, comme ce fut le cas en 2020 pour l'escale du BSAM Rhone.

Le CAP maritime de nouveau accessible localement

En partenariat avec le service de l'Éducation nationale et la Collectivité Territoriale, l'unité des affaires maritimes a contribué à l'ouverture d'une formation au CAP maritime en septembre 2020. Ce nouveau cursus, très symbolique pour l'archipel, répond aux objectifs de développement de l'économie bleue et de la stratégie de développement des outre-mer. Les cours sont dispensés à la fois par des professeurs du lycée, des agents du SAMP et des pêcheurs professionnels.

DOMAINE MARITIME

De grands chantiers d'entretien et de développement portuaire

Réhabilitation de la digue de l'Île-aux-Moules

Amorcés en 2019, la première phase des travaux de réhabilitation de la digue de l'Île-aux-Moules, qui protège le port de Saint-Pierre des houles d'est, se sont terminés en 2020.

En plus du rechargement en enrochements, le chantier de 6,5 M € a permis la rénovation de la voie d'accès qui offre un itinéraire de promenade aux piétons et cyclistes avec un point de vue privilégié sur le port et la ville.



La digue rénovée avec les enrochements côté est et la voie donnant sur le port. Photo : C. Daguerre.

Rénovation de la voie d'accès de la digue de l'Épi

Des travaux de rénovation de la voie d'accès au quai, au plan incliné et au terre-plein pour plaisanciers ont été lancés fin 2020.

Ce chantier de 750 000 € permettra de :

- rehausser la chaussée d'environ 60 cm afin de la mettre à l'abri des fortes marées ;
- élargir la voie (de 4 m à 5,5 m) pour une circulation plus sécuritaire, notamment des plaisanciers mettant les navires à la mer ;
- installer un éclairage public et améliorer le réseau d'eau potable desservant le quai de l'Épi, ce qui permet notamment l'installation d'une borne incendie.



La nouvelle voie élargie pour l'accès au quai de l'Épi permet notamment le croisement des véhicules en toute sécurité.

Lancement du chantier du quai de croisières

L'attribution des marchés de travaux a permis le démarrage du chantier de préparation de la plateforme dès la fin 2020.

Cette étape marque le lancement d'un chantier emblématique dont les éléments ont été partagés largement avec les professionnels et le public, encore au début 2020.

Fin 2020, la surélévation de la plateforme et la protection en enrochements étaient réalisées.



DOMAINE MARITIME

Un scénario d'aménagement pour le développement du port de Miquelon

Parmi les nombreux scénarios présentés au grand public de Miquelon en octobre par les services de l'État et le cabinet Setec, l'option prévoyant l'allongement de la digue principale de 140 mètres, l'élargissement du quai Avel Mad et la réhabilitation du quai des pêcheurs est privilégiée.

Cet aménagement permettrait de mieux protéger le port et de mieux organiser les activités, au bénéfice de la sécurité des usagers. Dans un premier temps, en complément de l'aire de stockage et d'hivernage pour la plaisance réalisée en 2019, l'élargissement et l'amélioration du plan incliné ont pu être amorcés en 2020.



Dans le port de Miquelon, plusieurs usages se superposent dans un espace limité. Le projet d'aménagement devra notamment mieux organiser les activités.

Une étude pour le développement de la plaisance à Saint-Pierre

Le bureau d'études BRL ingénierie a été missionné pour réaliser une étude sur le développement des infrastructures de plaisance à Saint-Pierre (objectif identifié du contrat de développement 2019-2022).

Cette étude permettra d'élaborer les scénarios d'aménagement en s'appuyant sur des entretiens avec les acteurs du secteur de la plaisance et d'accompagner la mise en œuvre de l'aménagement retenu. Afin d'assurer le suivi de cette étude, le préfet a souhaité mettre en place un comité de pilotage constitué du sénateur, du député, du président du conseil territorial, du maire de Saint-Pierre, du président de la CACIMA et du président de l'association des plaisanciers.



Le détail de l'étude est publié sur la page Facebook [Maison des projets SPM](#).

Déconstruction de l'ancien hangar sous douane et mise en service du nouveau

Le transfert des activités dans le nouveau hangar sous douane a permis de démolir l'ancien entrepôt de tôle et ainsi libérer l'espace permettant de terminer les travaux du nouveau hangar et du terre-plein.



L'ancien hangar et ses annexes aux toitures arrondies en cours de démolition.

AGRICULTURE, ALIMENTATION EAU & BIODIVERSITÉ

Accompagner le développement de l'agriculture

L'année 2020 a été marquée par l'accompagnement de trois porteurs de projet dans leur projet de formation et de reconversion professionnel.

Ces trois personnes ont ainsi pu réaliser une formation BP REA (brevet professionnel responsable d'entreprise agricole) aménagée à distance ou en modules courts afin de s'adapter aux contraintes du territoire.

Le service Agriculture, alimentation, eau et biodiversité (SAAEB) s'est également engagé, en partenariat avec la CACIMA, dans une réflexion d'envergure sur le fonctionnement de l'abattoir pour objectiver les difficultés et proposer des évolutions.

Enfin, le service a travaillé auprès de la Collectivité Territoriale pour réécrire le dispositif d'aides agricoles et pour rédiger les fiches du schéma de développement stratégique (SDS) relatives à l'agriculture.



La DTAM appuie les porteurs de projets agricoles sur le plan technique, administratif et financier. Elle collabore également à l'élaboration des aides agricoles de la collectivité territoriale.

Rédaction du premier programme territorial de la forêt et du bois (PTFB)

La rédaction du premier PTFB de l'archipel a été menée par la DTAM, avec l'appui du cabinet BRL et la collaboration des acteurs/utilisateurs de la forêt, notamment dans le cadre d'ateliers thématiques, afin d'aboutir à une rédaction concertée d'un PTFB définissant la politique de gestion du domaine forestier de l'archipel. Il comprendra notamment des actions visant à préserver la seule forêt boréale de France.



Les ateliers organisés pour la rédaction du PTFB ont fait l'objet de reportages réguliers, pour un partage encore plus large.

AGRICULTURE, ALIMENTATION EAU & BIODIVERSITÉ

Améliorer encore la connaissance et la protection de la biodiversité

Améliorer la connaissance, la partager, pour mieux protéger ensemble la biodiversité locale, un leitmotiv qui s'est illustré en 2020 par plusieurs opérations de terrain régulièrement partagées avec la population dans le cadre de reportages télévisés.

L'année 2020 a également été marquée par le début d'expansion de la population de crabes verts dans le Grand Étang de Miquelon. 97 individus ont été capturés contre 0 à 3 les années précédentes.

Le service a donc décidé d'intensifier le piégeage dès 2020, en application des techniques développées avec les techniciens québécois les années précédentes. L'intensification de la lutte se poursuivra en 2021.



Intervention de Frank Urtizbéréa, technicien biodiversité, au lycée Émile Letournel de Saint-Pierre pour expliquer notamment l'interdépendance des espèces et l'équilibre, parfois fragile, mais nécessaire à la survie des écosystèmes.

Assurer la sécurité et la qualité de l'alimentation

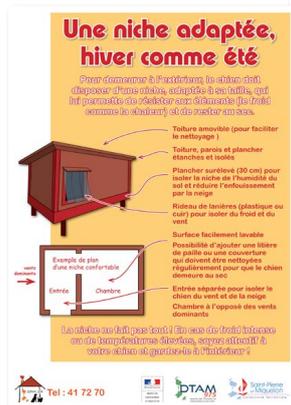
Les actions régulières assurant la sécurité sanitaire des aliments se sont poursuivies en 2020 :

- 16 inspections d'établissements ont été réalisées au titre de la sécurité sanitaire de l'alimentation et 1 inspection chez un particulier au titre de la protection animale.
- 1 229 analyses réalisées en 2020 par le laboratoire bactériologique et physico-chimique.
- 30 analyses ont été réalisées pour la recherche de résidus chimique dans les viandes de boucherie et 68 pour les viandes de volailles. Tous les résultats ont été favorables.
- 108 inspections aux frontières ont été réalisées dans les trois postes d'inspection frontaliers de Saint-Pierre et Miquelon.
- 26 permis d'importations ont été délivrés (œufs à couver, poussins et canetons d'un jour, broutards, poney et produits de la pêche).
- 18 certificats à l'exportation ont été signés.

Suite à la crise COVID, le service a participé aux réunions relatives au Plan de Relance, permettant ainsi de doter le territoire d'une enveloppe de 500 000 € sur le volet modernisation des abattoirs.

Sensibiliser au bien-être animal

Dans le cadre de la protection du bien-être des animaux de rente comme les animaux domestiques, la DTAM s'est associée à l'association d'aides aux animaux SPM 3A et à la collectivité territoriale pour une campagne de sensibilisation concernant les chiens en période hivernale.



ÉNERGIE, RISQUES, AMÉNAGEMENT ET PROSPECTIVE

Toujours plus d'utilisation des drones

Malgré le contexte sanitaire impactant largement l'année 2020, deux agents du service Énergie, risques, aménagement et prospective (SERAP) ont pu bénéficier d'une formation au post-traitement d'images drone qui s'inscrit dans la continuité de l'expérience acquise en matière de drone aérien depuis 2018 et répond aux objectifs et à la volonté du service d'exploiter et de valoriser de façon optimum les données recueillies par drone.

Le service s'est également dotée d'une station de travail performante permettant de réaliser les reconstitutions topographiques et les calculs tridimensionnels avec un rendement optimal.

Dans ce domaine l'unité Aménagement du territoire (UAT) œuvre également pour différents services et partenaires extérieurs tels que le DRASSM pour le suivi des épaves sur l'Estran ainsi que l'université de Brest pour les sites archéologiques.



Exemples de modélisations par photogrammétrie : reconstitution de la digue de l'Île-aux-Moules rénovée en 2020.

Bientôt un marégraphe à Miquelon

Afin d'améliorer l'acquisition de données, notamment pour la prévention des risques littoraux, l'UAT est chargée, avec le soutien technique du SHOM, de piloter l'installation d'un marégraphe à Miquelon.

La station marégraphique située au Cap Blanc, dont les travaux ont débuté en 2020, devrait être opérationnelle dans la deuxième moitié de l'année 2021. Les mesures de marées et surcote barométrique seront accessibles sur internet en temps réel et analysées par le SHOM, à l'instar des données déjà fournies par le marégraphe de Saint-Pierre.

L'information géographique en appui aux services et collectivités

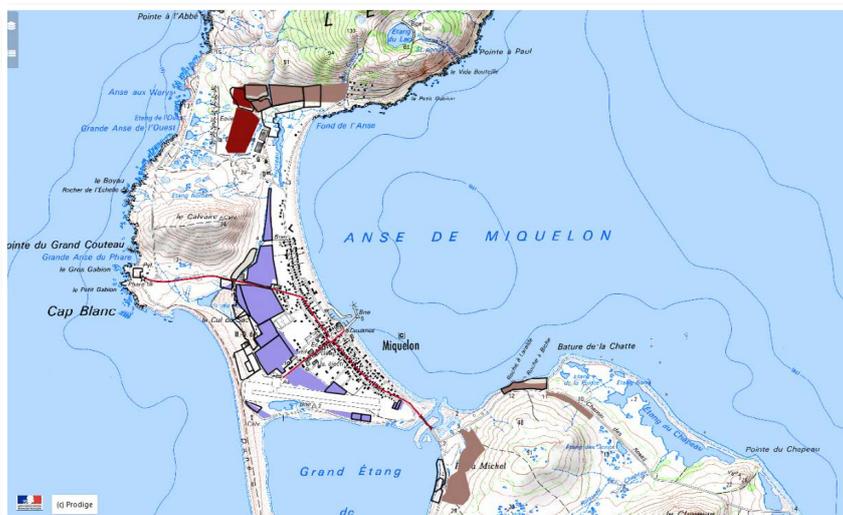
La cellule système d'informations géographiques (SIG) apporte de manière continue un soutien technique aux services déconcentrés et aux collectivités dans l'utilisation et le développement d'outils géomatiques.

Le SIG permet de croiser différentes données sur des cartes thématiques couvrant tout domaine :

- urbanisme,
- habitat-logement,
- biodiversité,
- réseaux...

Cette analyse améliore la connaissance du territoire et éclaire la prise de décision des pouvoirs publics.

En 2020, les données cadastrales, les autorisations d'occupation temporaires (AOT) ou encore les zones de pêche ont notamment été intégrées au SIG. Les données publiques du SIG sont partagées sur le site internet www.geospm.com.



Caractérisation agro-pédologique des parcelles à Miquelon disponible sur le site GeoSPM.

ÉNERGIE, RISQUES, AMÉNAGEMENT ET PROSPECTIVE

Aides au logement : la DTAM au cœur du dispositif

La DTAM a instruit 265 dossiers de demandes d'aides à l'habitat. Le montant total des paiements des aides pour l'État et la Collectivité Territoriale s'élève à près de 500 000 €.

Ces aides concernent :

- la prime à l'acquisition de logements anciens (105 dossiers) : 131 840 €
- l'aide à la peinture (93 dossiers) : 68 265 €
- la prime à la construction de logements traditionnels (1 dossier) : 5 176 €
- l'aide aux propriétaires à faibles ressources (9 dossiers) : 36 175 €
- l'aide à l'isolation (19 dossiers) : 28 153 €
- l'aide au revêtement bois (16 dossiers) : 52 556 €
- l'aide à l'accessibilité (4 dossiers) : 17 770 €
- l'aide aux personnes âgées de + de 60 ans (14 dossiers) : 34 460 €
- la réhabilitation de logements anciens (4 dossiers) : 30 500 €



Les quartiers sud-ouest de l'île de Saint-Pierre où des parcelles mises à la vente récemment ont rapidement trouvé preneur.

Urbanisme

La DTAM effectue l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte des communes dans le cadre de la mise à disposition et du transfert de compétence depuis 2009.

Pour l'année 2020, l'UAT a donc instruit :

- 103 dossiers sur la commune de Saint-Pierre dont 82 autorisations de construire
- 26 dossiers sur la commune de Miquelon-Langlade dont 23 autorisations de construire à Miquelon, 2 à Langlade, en plus d'un arrêté de lotir à Miquelon.

Au titre de la Collectivité Territoriale, 6 dossiers ont été instruits : 2 autorisations de construire à Miquelon, 3 à Saint-Pierre, en plus d'une autorisation de lotir sur Saint-Pierre. Au titre de l'État, 1 dossier d'autorisation de construire a été instruit pour Saint-Pierre.

Création de la MISEN de Saint-Pierre et Miquelon

Le préfet a instauré en 2020, la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) regroupant l'ensemble des services de l'État et établissements publics concernés par les thèmes de l'eau et de la nature.

Cette MISEN a pour objectif :

- le partage de la connaissance, l'évaluation et la communication sur les enjeux et résultats de la politique de l'eau et de la biodiversité ;
- la coordination des services de l'État et des acteurs du territoire pour une mise en œuvre rationnelle de l'action publique.

Deux groupes de travail ont été mis en place en 2020 : « circulation dans les espaces naturels » et « plan de contrôle ».

Risques littoraux : accompagner les propriétaires dans la protection de leurs résidences

Afin de limiter les dommages aux habitations situées en zone inondable, le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) prévoit que les propriétaires concernés réalisent un diagnostic (par un professionnel ou le propriétaire lui-même) afin d'identifier les travaux prioritaires à réaliser, qui peuvent ensuite bénéficier d'une aide du fonds Barnier.

Afin d'accompagner les propriétaires dans leur démarche de réduction de la vulnérabilité de leur habitation, la DTAM a mis en place en 2020 des permanences ; 25 personnes ont sollicité un rendez-vous.

ÉNERGIE, RISQUES, AMÉNAGEMENT ET PROSPECTIVE

Un atelier des territoires à Miquelon

Dans le cadre de la politique de soutien de l'État aux collectivités, la DTAM, avec le concours de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), a initié la mise en place d'un atelier local au profit de la commune de Miquelon-Langlade. Concrètement, un cabinet d'architecte fournira un appui à la commune de Miquelon pour l'élaboration d'une stratégie de déploiement du village et d'une réflexion sur l'habitat durable dans un contexte de mutation économique et d'augmentation des risques naturels.

La démarche de réflexion qui devrait être organisée courant 2021 se fera en concertation constante avec la population et les collectivités locales, afin de fournir des pistes concrètes d'aménagement spatial pour la commune.



L'atelier des territoires devra notamment permettre de mesurer les intérêts et contraintes d'une orientation de l'aménagement vers les secteurs plus élevés du sud, en arrière-plan sur la photo.

Un programme d'actions de prévention des inondations pour Miquelon

Exemple concret d'adaptation du territoire au risque d'inondation, le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) vient d'être lancé par la commune. Les actions du PAPI comprennent un diagnostic complet du territoire en termes d'aléa mais aussi d'acteurs. Il vise également à mobiliser l'ensemble des leviers d'actions possibles, sur différentes thématiques liées à la connaissance et la conscience du risque, à son intégration dans la gestion de l'urbanisme, de l'habitat et des infrastructures. Mais il s'agit également de surveiller et prévoir les inondations pour déclencher l'alerte au plus tôt et mieux gérer les crises éventuelles.

Ce document, une fois labellisé permettra d'obtenir des financements pour évaluer les possibilités de travaux de protection, financer un poste d'animateur pour une action centrée sur le village de Miquelon où réside de manière permanente la population. Le bureau d'étude BRL Ingénierie qui a été choisi pour réaliser la prestation s'est rendu dans l'archipel au mois d'octobre 2020 et reviendra en début d'année 2021 pour des ateliers de concertation. En parallèle, la DTAM apporte son appui à la mairie tout le long de cette démarche.

Suivi du trait de côte à Miquelon-Langlade

L'unité prévention des risques, énergie et climat est chargée depuis 2017 de suivre, à l'aide de données GPS, l'évolution du trait de côte pour évaluer le phénomène d'érosion littorale.

300 profils en travers ont été réalisés en 2020 à Miquelon-Langlade sur 41 km de trait de côte. Ces données ont pu être comparées aux données historiques de 1952 et 2017, et permettent d'identifier les zones d'érosion et zones d'accrétion à court et moyen terme, elles sont également utilisées pour alimenter des études (BRGM, CEREMA, etc).



Suivi de l'évolution du trait de côte à Miquelon-Langlade : érosion et engraissement permettent de mieux comprendre un phénomène complexe. Ces données de terrain sont partagées sur le site GéoSPM.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Le service chargé des constructions publiques accompagne les services de l'État et de la Collectivité territoriale dans leurs réflexions sur le devenir d'une installation. Les projections faites soit en plans ou en 3D sont un atout de poids dans la prise de décision. Illustration par les principales actions 2020.

Réaménagement de la Pointe-aux-Canons

Pour mettre en valeur le phare et rendre le site plus accessible, notamment aux personnes à mobilité réduite, un projet d'aménagement a été conçu par l'unité constructions publiques de la DTAM.

Le chantier financé par l'État a pour objectifs :

- valoriser le phare et permettre son accès piéton en toute sécurité. Permettre une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des sites emblématiques de l'île.
- offrir des espaces piétons de promenade, destiné aux familles.

L'aménagement de la séquence du phare peut être vu comme la première étape d'un projet plus global d'aménagement de l'ensemble de front de mer comme proposé notamment par le schéma directeur de l'interface ville-port réalisé en 2019-2020. Un tel schéma global permet le développement cohérent des différents projets portés par les différents acteurs (État, collectivités, associations) et notamment la continuité de la promenade piétonne.

L'aménagement de la placette conserve par exemple l'accès aux salines pour les piétons et les véhicules légers, permettant le raccordement au projet touristique de mise à disposition de salines envisagé par la Collectivité Territoriale. Une réflexion a été menée en parallèle sur l'accostage des navettes passagers paquebots. Le projet détaillé est consultable sur le [site internet de la DTAM](#).



Autour du phare, une passerelle en encorbellement, située en contrebas de la base du phare, permet la continuité du cheminement piétonnier et PMR depuis la jetée. L'aménagement de la placette (illustré ci-dessus dans le cadre de l'étude globale) permettra le raccordement au projet touristique de mise à disposition de salines envisagé par la collectivité territoriale.

Poursuite l'aménagement du littoral

Dans la poursuite de la réflexion sur l'aménagement du front de mer, le service a proposé de profiter du projet de mise en place d'un emblème (cabestan géant évoqué) pour concevoir un aménagement reliant le quai de l'Alysse et du barachois, créant une continuité piétonne et des aires de repos.



Le projet de totem urbain a été l'occasion de proposer un aménagement des abords ouest du barachois

Réfection des façades de la patinoire

Les travaux de rénovation des façades et de l'entrée (accueil public et billetterie) de la patinoire ont démarré en 2020. Les façades nord et est ont pu être traitées en quasi totalité en tenant compte le traitement des aléas de chantier. Afin de permettre la réouverture de la patinoire pour la mi-octobre, les travaux de la façade sud et de la façade principale ont été reportés à 2021. Les travaux permettront également la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Appui à la collectivité territoriale pour la gestion de son parc immobilier

La DTAM appui techniquement la collectivité territoriale dans sa réflexion pour un schéma de rénovation globale des bâtiments qui comprend notamment des rénovations lourdes des bâtiments sportifs et de loisir, comme une recherche d'amélioration de la performance énergétique et de mise en valeur du bâti.

DOMAINE ROUTIER

En plus de l'entretien hivernal, dont on connaît l'importance à Saint-Pierre et à Miquelon, les équipes du district routier assurent plusieurs missions d'exploitation, mais aussi de conception et de contrôle des chantiers routiers de l'État et de la collectivité. Le laboratoire BTP réalise plusieurs essais pour différents chantiers de l'archipel ainsi que des comptages routiers par exemple.

La viabilité hivernale toujours aussi importante

L'hiver 2019-2020 a été relativement rude, notamment en comparaison des quelques hivers assez doux l'ayant précédé.

En 2020, en plus des 5 alertes Météo France pour neige et 2 pour verglas, environ 80 interventions ont été faites pour assurer la viabilité hivernale (VH) des voies de circulation. Près de 400T de sel ont été répandus sur les routes nationales et territoriales.

En termes de déneigement, on estime à environ 70 000 m³ le volume de neige évacué des quartiers extérieurs de la ville suite aux tempêtes hivernales.

Mais la VH 2020, c'est aussi 9T d'enrobé à froid utilisé pour boucher provisoirement les trous et autre nids-de-poules qui apparaissent régulièrement en hiver.



Déneigement dans le quartier du Calvaire à Saint-Pierre. Les rues étroites et pentues et les obstacles peuvent rendre le déneigement compliqué.

Une importante campagne de travaux d'enrobé

L'année 2020 a été riche en travaux de renouvellement de chaussées.

Entre les routes nationales et territoriales, c'est un linéaire global d'environ 3 750 m de routes qui ont été refaits à neuf pour un investissement total de près de 1,9 M€.



Entretien et améliorer le réseau d'assainissement

Divers travaux ont été entrepris en régie ou en collaboration avec des entreprises, que ce soit sur l'assainissement pluvial (remplacement de buses, pose de canalisations, entretien des réseaux) ou sur l'assainissement des eaux usées (aménagement sur les stations de refoulement, amélioration des conditions de travail au niveau de la station de pré-traitement).

En outre, l'exploitation du camion hydrocureur a pu reprendre en 2020 après une année de disette : pompage des fosses septiques des particuliers, interventions curatives sur les réseaux (une quarantaine d'interventions classiques en tout).

DOMAINE ROUTIER

Préserver les infrastructures routières

De manière à protéger les routes affleurant le littoral contre les assauts de la mer, le district routier pilote pour le compte de la collectivité territoriale la mise en place d'enrochements le long des talus sensibles. En 2020, plus de 1 700 T ont été disposés en protection des talus routiers de Saint-Pierre.

Pour éviter l'effondrement des abords de chaussée, améliorer l'écoulement des eaux et faciliter la circulation des piétons sur le bord des routes, une campagne de remodelage des accotements des routes a été menée. Pour cela, 500 T de terre minérale ont été mises en place à la tractopelle puis compactées.



Enrochements à l'anse à Brossard.

La maintenance de l'immobilier

Les ateliers « bâtiments » ont mené à bien de nombreux chantiers de maintenance ou de rénovation et sont intervenus en urgence régulièrement.

Parmi les grandes opérations 2020, notons le remplacement des menuiseries et la réfection d'une partie des façades du logement de fonction du directeur, la rénovation complète des sanitaires de l'étage du siège, la rénovation de la forge ou encore le remplacement de luminaires néon contre par des luminaires LED (parc, district et une partie du siège).



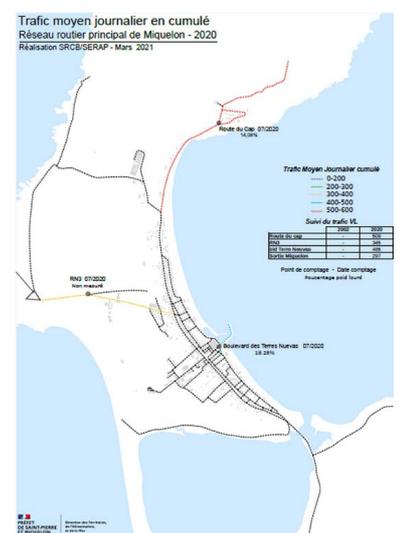
Les ateliers participent à la maintenance du patrimoine immobilier de l'État, comme ici la maison du directeur.

Le montage et démontage des chapiteaux de la collectivité territoriale sont réalisés, dans le strict respect des normes, par des agents habilités. Illustration ici pour le marché de Noël de l'école Sainte Croisine.



Du nouveau matériel pour les comptages routiers

Une campagne de comptages routiers a été menée durant l'année 2020 sur différents tronçons routiers de Saint-Pierre et de Miquelon afin de quantifier les flux sur les principales routes de l'archipel. Ces comptages sont réalisés en collaboration avec l'unité Aménagement du territoire du SERAP pour l'interprétation des résultats et la mise en forme des cartographies. Les données ont ensuite été publiées en ligne sur [l'internet de la DTAM](#).



DOMAINE ROUTIER

Entretenir les routes, une mission constante

- En 2020, environ 65 tonnes d'enrobé ont été recyclées et mis en place manuellement à l'aide de brouettes pelles et râtaeux pour des réparations ponctuelles de chaussée, même en période hivernale lorsque nécessaire.
- Les routes en enduits superficiels d'usure sont des routes faites pour des trafics assez faibles. Elles sont réalisées en régie par le District routier. En 2020 c'est un peu plus de 8 000 m² de routes qui ont été traitées avec cette technique. Cela représente 14 T d'émulsion de bitume réchauffée et près de 120 T de gravillons de tailles différentes.
- Après l'hiver, le marquage routier est souvent peu visible voire complètement effacé. Il est nécessaire de le refaire intégralement presque tous les ans. Au cours de la saison estivale de l'année 2020, environ 80 % du réseau routier, que ce soit national, territorial ou communal a pu être repeint, pour une consommation de 4 850 kg de peinture blanche ou jaune.

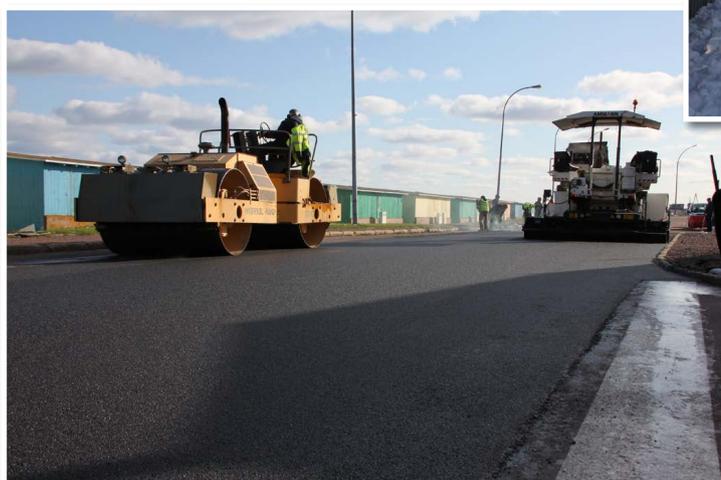
La maintenance des véhicules de service et le contrôle technique

Les ateliers mécaniques de la DTAM entretiennent environ 70 véhicules légers et une cinquantaine de matériels et engins. Leur travail de soutien est essentiel, en période hivernale notamment où les équipes se doivent d'être très réactives pour réparer les pannes.

L'atelier essence, qui effectue la maintenance des véhicules légers réalise également les contrôles techniques des véhicules des particuliers et la réception à titre isolé (RTI) des véhicules importés dans l'archipel. Ces deux types de contrôles ont connu de forte hausse en 2020 (+ 33 % pour les contrôles techniques et + 13 % pour les RTI) et ceci malgré la suspension des activités de l'atelier pendant 1 mois et demi en raison de la pandémie et du plan de continuité de l'activité interne.

Le contrôle technique et la réception à titre isolé font l'objet d'un travail continu depuis 2020 afin d'utiliser le logiciel national pour les RTI et de faire évoluer, sur la base d'une adaptation législative, le contrôle technique à Saint-Pierre et Miquelon.

En période hivernale notamment, le district routier et les ateliers mécaniques collaborent étroitement pour assurer les opérations.



Réfection des enrobés de la route nationale 2, route du littoral.

ANTENNE DE MIQUELON

L'antenne de Miquelon relaie sur le territoire de Miquelon-Langlade une grande partie des missions de la DTAM. Ce travail se fait en appui avec les équipes de Saint-Pierre qui se rendent régulièrement en mission à Miquelon Langlade. La connaissance du milieu et la grande polyvalence des agents, permet à l'antenne de participer à des concertations locales et à apporter son conseil et son expertise technique.

En 2020, les missions de l'antenne se sont illustrés, malgré l'apparition de la pandémie de covid19, par quelques opérations marquantes.

Aéroport de Miquelon : changement du bardage

Les agents de la DTAM assurent, pour le compte de la collectivité territoriale et avec le concours du service de l'aviation civile, l'exploitation de l'aéroport de Miquelon. Au cours du premier semestre 2020 la réfection du bardage métallique et travaux annexes du bâtiment technique de l'aérodrome de Miquelon ont été effectués.

Ces travaux font suite à la réfection et au raccordement du site au réseau eaux usées du village. L'ensemble de ces travaux représente un investissement de la Collectivité Territoriale à hauteur de 400 000 euros. Les travaux se poursuivront en 2021 par le remplacement de la toiture.



Réfection du pont de la Belle Rivière

Des travaux de soutènement ont été établis dans le cadre du renforcement des fondations de la culée rive droite du pont Bailey situé à Langlade. Un investissement de 58 900 € a été réalisé par la collectivité territoriale.

Plusieurs autres opérations

Divers chantiers lancés par la collectivité et l'État sont suivis par l'antenne de Miquelon qui réalise parfois le dossier de consultation des entreprises.

Parmi ces dossiers, les principaux chantiers de la collectivité auront été le remplacement de buses sur les routes de Miquelon-Langlade et la protection en enrochement des routes du littoral du côté Mirande.

L'État aura lui financé quelques opérations d'enrobé, une partie de la RN3 et une partie du quai Avel-Mad. L'antenne aura permis avec la mairie le rebouchage de trousés sur la dune ouest à Miquelon.



La Cormorandière, cap de Miquelon

FONCTIONS SUPPORT

Le secrétariat général, chargé des fonctions support de proximité de la DTAM, œuvre en synergie et en transversalité au bon fonctionnement des services, en mettant à leur disposition les moyens et ressources nécessaires dans l'accomplissement de leurs missions.

En 2020, année de crise sanitaire, cela s'est avéré encore plus prégnant. En effet, il a fallu garantir des conditions de travail sécurisées, en les adaptant à de nouvelles exigences ou normes sanitaires (gestion de la phase de confinement par exemple) tout en continuant à assurer les missions quotidiennes en faveur des agents (mobilité, carrière, promotion...). Un plan de continuité de l'activité (PCA) a également été mis en place au printemps 2020 afin de permettre à la DTAM d'assurer ses missions essentielles, dans l'éventualité de l'absence d'une partie de ses agents à cause de la pandémie de covid.

Les ressources humaines

L'année 2020 a été marquée par la bascule pour les agents du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (techniques et administratifs) au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État (RIFSEEP). Cette bascule a nécessité l'utilisation d'un nouvel outil informatique (RGP primes) pour la gestion des indemnités de sujétions spéciales (ISS).

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique, les deux cycles de mobilité habituels ont été remplacés par une procédure « au fil de l'eau ». 13 agents dont 4 de catégorie A et 6 de catégorie B ont ainsi rejoint la DTAM en 2020. 3 agents de catégorie B ont obtenu une mutation en métropole. Par ailleurs, 3 agents de catégorie C ont demandé un détachement hors DTAM.

Dans le cadre de concours locaux : un agent préposé sanitaire à l'Antenne de Miquelon a été recruté pour le compte du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et de 3 personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ont été recrutés pour le compte du ministère de la Transition écologique.

Enfin, 4 dossiers de départ à la retraite ont été finalisés en relation étroite avec le service des retraites du ministère de la Transition écologique.

La formation

Compte tenu de la situation sanitaire, peu d'actions de formation ont pu être réalisées en métropole. Les formations à distance ont permis néanmoins d'apporter des réponses au besoin de développement des compétences. Les formations d'adaptation immédiate au poste de travail et de maintien des compétences et des habilitations obligatoires ont été privilégiées.

L'ensemble des formations dispensées en 2020 ont intéressé 79 stagiaires dont 55 appartenant au macro grade C, ce qui représente 155 jours de formation. Les actions de formation permettant l'adaptation immédiate au poste de travail ainsi que celles ayant pour objectif le maintien des compétences et des habilitations obligatoires ont été privilégiées.

Le développement informatique

La crise sanitaire a nécessité la mise en place d'équipements nomades avec droits d'accès au réseau virtuel ministériel permettant d'assurer l'accès aux ressources informatiques depuis l'extérieur et ainsi faciliter la continuité d'activité des services.

Parallèlement, la modernisation du parc informatique s'est poursuivie avec la finalisation de l'opération de migration de tous les postes clients vers le système Windows 10.

Parmi les autres actions, notons l'installation d'un applicatif permettant le déploiement à distance des logiciels sur les postes clients de manière autonome et d'un serveur dédié ou encore le déploiement de serveurs de stockage pour les fichiers de taille importante (photos, vidéos..)

FONCTIONS SUPPORT

La communication

La DTAM informe régulièrement le public tant sur les grandes politiques et principaux dossiers auxquels elle participe que sur les missions, nouvelles notamment du service. L'objectif est à la fois de fournir une information régulière, pratique et accessible et de mettre en valeur les actions que mènent les agents. Les publications sur le site internet de la DTAM et les reportages avec la chaîne SPM la 1ère ou des chaînes nationales sont les vecteurs privilégiés.



Participation du service chargé de l'agriculture à une émission spéciale sur l'agriculture locale.



Démonstration de la modélisation 3D d'une épave, réalisée dans le cadre d'une convention avec le DRASSM.

La chaîne financière

L'action du Secrétariat Général dans la chaîne financière est basée autour de 3 missions principales : l'animation du réseau budgétaire, le pilotage et le suivi des crédits de l'État et de la collectivité territoriale et le conseil auprès des services métiers dans la rédaction et le suivi des marchés publics, en relation étroite avec le centre de prestations comptables mutualisé. Malgré la crise sanitaire, aucun retard dans le lancement des consultations n'aura été pris durant le confinement. Les dispositions des ordonnances permettant de déroger temporairement au droit commun ont été appliquées afin de ne pas pénaliser les opérateurs économiques qui ont rencontré des difficultés d'approvisionnement auprès de leurs fournisseurs.

Au total, la DTAM a géré 16,2 M€ du budget de l'État et 9,2 M€ du budget de la collectivité territoriale. Ce sont 17,6 M€ du budget de l'État et 9,2 M€ du budget de la collectivité territoriale qui ont été mis en paiement. 45 marchés publics ont été notifiés en 2020.

La gestion immobilière et logistique

La logistique a été fortement mobilisée pendant la gestion de la crise notamment dans l'approvisionnement de fournitures permettant le respect des gestes barrières dans les différents locaux de la DTAM. Les travaux de réfection de la toiture du siège de la DTAM ont été finalisés et l'unité des moyens généraux a piloté le chantier de rénovation des sanitaires.

Les autres opérations principales ont été notamment le suivi des contrôles réglementaires des différentes installations, appareils de levage, équipements et systèmes de secours.

La prévention et l'action sociale

Dans le cadre de la crise sanitaire, la DTAM a élaboré dans premier temps un plan de continuité d'activité, et ensuite un plan de retour en fonctionnement normal. Ces plans ont permis à la DTAM d'assurer le suivi des missions tout en respectant les contraintes sanitaires.

L'année 2020 a vu la nomination d'une assistante de prévention à temps plein, ce qui a permis notamment de mener à bien des actions d'aménagement de postes de personnes souffrant d'un handicap. Dans le cadre de l'action sociale, la principale action a été la reprise des activités du comité local d'action sociale avec un programme d'activité basé sur la redécouverte de l'archipel.

**RETROUVEZ LES INFORMATIONS, DOCUMENTS ET FORMULAIRES EN LIGNE
SUR LE SITE INTERNET DE LA DTAM :**

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

**POUR CONNAÎTRE LES GRANDS PROJETS DE L'ÉTAT, SUIVEZ ÉGALEMENT LA
PAGE FACEBOOK « MAISON DES PROJETS SPM » :**

www.facebook.com/MaisondesProjetsSPM

**Direction des Territoires,
de l'alimentation et de la mer**

Boulevard Constant Colmay - BP 4217
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 05 08 41 12 00 - Télécopie : 05 08 41 39 50
DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr
www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*